

25.DGS.846

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE PERTUIS**

OBJET : Retrait de la délégation de fonctions accordée à Monsieur Michel AUTRAN

Le Maire de la Ville de Pertuis,

VU La délibération 20.DGS.095 du 26 Mai 2020 du Conseil Municipal relative à l'élection du Maire de la Commune de Pertuis,

VU l'arrêté 25.DGS.823 du 13 novembre 2025 portant délégation de fonctions aux conseillers municipaux,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui confère au Maire la possibilité de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un conseiller et non l'ensemble de ses fonctions,

CONSIDERANT la réorganisation des délégations de fonctions au sein de l'exécutif municipal,

ARRÈTE

Article 1 :

La délégation de fonctions accordée à **Monsieur Michel AUTRAN**, conseiller municipal, par l'article 6 de l'arrêté n° 25.DGS.823 du 13 novembre 2025, est **retirée** à compter du 24 novembre 2025.

Cette délégation portait sur le développement économique, le commerce, l'emploi, la formation et les assurances.

Article 2 :

Monsieur Michel AUTRAN n'exerce plus aucune fonction déléguée, ni signature au nom de Monsieur le Maire.

Article 3 :

Le présent arrêté prendra effet à compter du 24 novembre 2025 après sa notification à l'intéressé et l'accomplissement de l'ensemble des formalités d'affichage, de publication et de transmission aux services de l'Etat en charge du contrôle de légalité.

Article 4 :

L'intéressé peut contester le présent arrêté par un recours devant le Tribunal Administratif d'Avignon dans les deux mois suivant sa notification.

Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera :

- notifié à l'intéressé,
- affiché au siège de la Mairie
- inscrit au registre des actes et publié au recueil des actes administratif de la Mairie.

Le Maire,
Roger PELLENC.



Ampliation en sera transmise à

- Monsieur le Préfet de Vaucluse
- Monsieur le trésorier principal

Fait à Pertuis le 24 novembre 2025

Affiché le : 24/11/2025

